# Valoriser les rejets thermiques : chauffer les uns avec les rejets de chaleur des autres

Présenté par Maude Vuillemard,

Chargée de programme - Valorisation des rejets thermiques,

Bureau de la transition climatique et énergétique,

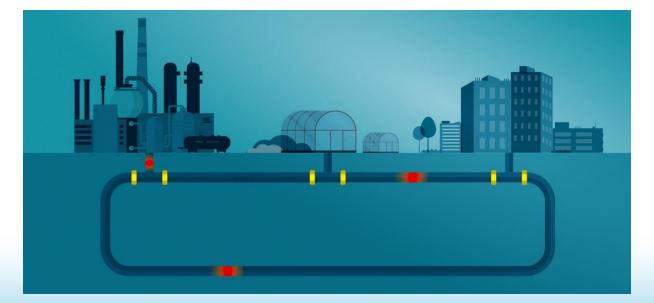
**MELCCFP** 





# Modèles d'affaires d'un projet de VRT

- Les trois parties requises dans un projet de VRT :
  - 1. Un ou des émetteurs
  - 2. Un ou des consommateurs
  - 3. Un distributeur
    - L'émetteur, le consommateur ou une tierce partie





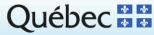


2

## Modèles d'affaires d'un projet de VRT

- Le distributeur
  - Une municipalité ou une entité municipale
  - Une entreprise privée à but lucratif ou sans but lucratif
  - Une société d'économie mixte
  - Les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé
  - Les sociétés d'État, sauf exception





### Programme « Valorisation des rejets thermiques »

- Volet 1 Étude de faisabilité : 75 % des dépenses admissibles jusqu'à 150 000 \$
- Volet 2 Implantation : le moindre des montants suivants :
  - 75 % des dépenses admissibles
  - 125 \$ x t éq. CO<sub>2</sub> réduites\* + 8 \$ × GJ d'énergies renouvelables réduits\*
  - Maximum de 40 M\$

\*prévu pour les 20 premières années





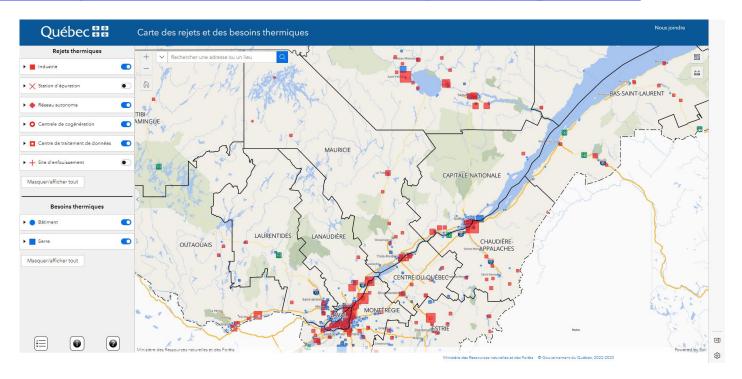
- Trouver des partenaires.
- Définir le projet et le réaliser.





# Carte interactive des rejets et des besoins thermiques

Carte des rejets et des besoins thermiques (arcgis.com)







7

Consultez:

Québec.ca/valorisation-rejets-thermiques

Écrivez-nous:

maude.vuillemard@mern.gouv.qc.ca



